

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0008672

(142383)

Optique

Autres

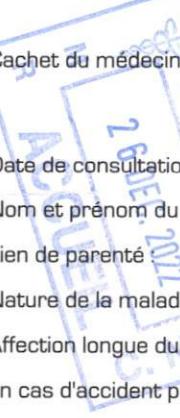
Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7712 Société : MUPRAS / RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : ABOUAISSA ANINA
Date de naissance : 01/03/1961
Adresse : 7 Rue ISHAK IBN HANINE
Mazaj casa
Tél. : 132, 20 Total des frais engagés : 132, 20 Dhs

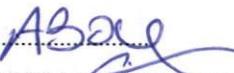
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
Date de consultation : 06/12/2022
Nom et prénom du malade : ABOUAISSA ANINA Age :
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : Cancinome Maminaire
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : leasa

Le : 24/12/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement
06.12.22	G	S	G	CCG - RADIO THERAPEUTE (2) Centre International d'Oncologie de Casablanca 1000 Casas Rue des Abouettes - Casablanca Tél: 0522 99 19 74

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
L. JUNIOR VIRE REPORTE GHANEM D. TAIZI Benza 159, Bd. Yacoub El Mansour RDV Casablanca Té: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72 Gsm: 0678 99 19 50	08/12/22	R 80	132,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

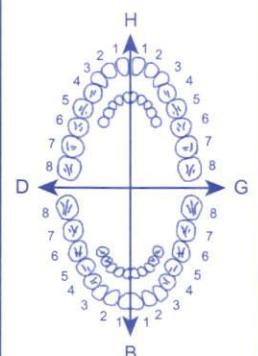
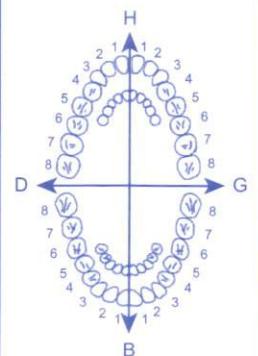
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			CoeffICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000 B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes

Ancien praticien de l'institut Bergonisé-Bordeaux

Casablanca, le.....

06/12/2022

MME ABOUAISSA AMINA

NFS

RDV prévu le 04/12/2022

LABORATOIRE PORTE GHANDI
Dr TAZI Kenza
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tél: 0522 99 19 14 / Fax: 0522 99 19 72
Gsm: 0678 99 19 50

Dr. Kamal LAHBABI

ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE

Centre International d'Oncologie de Casablanca
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca

Tél: 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma



مختبر التحاليل الطبية بباب غاندي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA

Médecin Biologiste

Bactériologie-Virologie-Parasitologie-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Note D'honoraires

Casablanca , le 08/12/2022

Date : 08/12/2022

Patient : Mme ABOUAISSA Amina

Analyses	Valeur de B	Montant
HEMOGRAMME	80,00	107.20
PRVT SANG VEINEUX	1,00	25.00
	80,00	132,20

LABORATOIRE PORTE GHANDI
Dr TAZI Kenza
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tel: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72
Gsm: 0678 99 19 50

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de : cent trente-deux Dirhams et 20 Centimes ***



مختبر التحاليل الطبية باب غاندي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA
Médecin Biologiste

Bactério-virologie - Parasito-mycologie - Hématologie - Biochimie - Immunologie

LPG
LABORATOIRE PORTE GHANDI

Casablanca, le 08/12/2022
Code Patient 20-01531

Nom : Mme ABOUAISSE Amina

Dossier N° : 081222-010 Prélèvement du: 08/12/2022 9

Demandé par Dr : LAHBABI KAMAL



Compte rendu d'analyses

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorités

NUMERATION FORMULE SANGUINE (Automate SYSMEX XN-330)

GLOBULES ROUGES	:	3,95	$10^6/\text{mm}^3$	(3,8 - 5,5)	3,48 (19/01/21)
HEMOGLOBINE	:	10,70	g/dl	(12 - 16)	10,60 (19/01/21)
HEMATOCRITE	:	33	%	(37 - 47)	31 (19/01/21)
VGM	:	84	fL	(80 - 95)	90 (19/01/21)
TCMH	:	27	pg	(27 - 32)	31 (19/01/21)
CCMH	:	32	g/dl	(32 - 36)	34 (19/01/21)
GLOBULES BLANCS	:	5 730	/mm ³	(4000 - 10000)	6100 (19/01/21)
FORMULE LEUCOCYTAIRE					
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES	:	60,3 %	$3455/\text{mm}^3$	(2000 - 7500)	4880,00 (19/01/21)
LYMPHOCYTES	:	26,2 %	$1501/\text{mm}^3$	(1500 - 4000)	732,00 (19/01/21)
MONOCYTES	:	11,9 %	$682/\text{mm}^3$	(40 - 1000)	305,00 (19/01/21)
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES	:	0,9 %	$52/\text{mm}^3$	(Inférieur à 500)	183,00 (19/01/21)
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES	:	0,7 %	$40/\text{mm}^3$	(Inférieur à 150)	0,00 (19/01/21)
PLAQUETTES	:	332 000	/mm ³	(150000 - 400000)	373000 (19/01/21)
					384000 (12/01/21)



LPG

LABORATOIRE PORTE GHANDI

مختبر التحاليل الطبية باب غاندي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA
Médecin Biologiste

Bactério-virologie - Parasito-mycologie - Hématologie - Biochimie - Immunologie

Dossier N° : 081222-010

Mme ABOUAISSA Amina

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

Le Biologiste

159 Bd Yacoub El Mansour RDC
Dr TAZI KENZA
Tél: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72
- 0678 99 19 50 Casablanca